

## RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

du Jeudi 12 janvier 2023

### AFFICHAGE

**PRÉSENTS :** MM. Alexandre HUVET, Thierry RICARDEAU, Jean-Yves BILLON, Jean-Luc MENUET, Richard SIGWALT, Thomas GISBERT, Yoann GRALL, Philippe GUERIN, Didier BUTON et Michel WOLOCH

Mme Roselyne DURAND-FLAIRE

**EXCUSÉS :** MM. Rémi PASCRAU, François PETIT et Claude DELAFOSSE

## DÉCISION

### AMENAGEMENT DE L'ESPACE

#### Guichet Unique de l'Habitat - Attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes

Le Bureau Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention d'OPAH signée le 15 avril 2021,
- Vu la PTRE adopté par délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020,
- Vu les règlements d'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes adoptés par délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022,

1° DECIDE de l'attribution des subventions sur fonds propres de la Communauté de Communes telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

OPAH						
NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
GILLAIZEAU Pablo	[REDACTED]	Isolation des murs + Menuiseries	42 389 €	1 000 €	17 750 €	42 %
BRECHET Fabien	[REDACTED]	Isolation murs + Menuiseries + Radiateurs + VMC + Ballon thermodynamique	25 792 €	2 000 €	12 217 €	47 %
RENIER Annick	[REDACTED]	Isolation combles + Menuiseries + Poêle à granulés	36 023 €	1 000 €	14 661 €	41 %
CAPELET Gisèle	[REDACTED]	Volets roulants	2 780 €	1 000 €	2 317 €	83 %
GERVIER Michelle	[REDACTED]	Adaptation salle de bain et WC	13 375 €	1 000 €	4 250 €	32 %
EISENSCHMIDT Patricia	[REDACTED]	Allée extérieure	5 345 €	367 €	565 €	11 %
AUPERPIN Joël	[REDACTED]	Adaptation salle de bain	4 453 €	1 000 €	3 024 €	68 %
<b>TOTAL</b>			<b>130 158 €</b>	<b>7 367 €</b>	<b>54 784 €</b>	<b>42 %</b>

PTRE						
NOM Demandeur	Adresse du logement	Type de travaux	Montant des travaux	Montant accord subvention CGC	Total prévisionnel des aides	% des travaux
MILCENT Bernard	[REDACTED]	Isolation des combles	1 455 €	200 €	200 €	14 %
<b>TOTAL</b>			<b>1 455 €</b>	<b>200 €</b>	<b>200 €</b>	<b>14 %</b>

2° AUTORISE Monsieur le Président, ou à défaut Monsieur le Vice-président en charge de l'Habitat, à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires relatifs à l'attribution des subventions OPAH et PTRE.

Fait à CHALLANS, le 16 janvier 2023



Le Président,

Alexandre HUVET